



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/17

Reçu en Préfecture le : 19/12/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 18 décembre 2017
D-2017/575

Aujourd'hui 18 décembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Messieurs Nicolas BRUGERE et Jacques COLOMBIER présents à partir de 16h20

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Monsieur Joël SOLARI, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Sandrine RENO

Appels à projets Franco-Marocain 2016-2018 / tranche 2017. Autorisation. Décision.

Monsieur Benoit MARTIN, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de leur jumelage, les villes de Bordeaux et Casablanca ont répondu d'une seule et même candidature le 1er mars 2017 à l'appel à projets "franco-marocain 2016-2018 / tranche 2017" lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et le Ministère de l'Intérieur marocain.

Le projet de coopération présenté répond à l'axe « Développement durable : la valorisation des espaces publics et du patrimoine historique, environnement, tourisme et aménagement du territoire ». Il s'agit en effet de la « composition d'un parcours lumière de valorisation du patrimoine emblématique de Casablanca » avec notamment la mise en valeur et en lumière du patrimoine bâti Art Déco - Art Nouveau qui caractérise la Ville et fait sa renommée auprès des experts nationaux et internationaux.

La Municipalité de Casablanca a délégué la société de développement local (SDL) « Casablanca Patrimoine » pour effectuer la mise en valeur et en lumière du patrimoine bâti concerné.

Ainsi, en 2017, la coopération entre la mairie de Bordeaux, la municipalité de Casablanca et la SDL Casablanca Patrimoine a consisté à :

- mener un diagnostic du patrimoine Art Nouveau - Art Déco de Casablanca (en janvier 2017) ;
- aider à la rédaction d'un cahier des charges permettant le lancement de l'appel d'offre la conception lumière de 3 bâtiments (mars- juin 2017) ;
- venir en appui du choix du concepteur lumière et des opérations techniques proposées (août-décembre 2017).
- sensibiliser le jeune public au patrimoine Art Nouveau - Art Déco de Bordeaux et de Casablanca auprès du jeune public (deux actions ont été réalisées à Bordeaux en octobre et novembre 2017).

Le montant global de cette action de coopération est évalué à 20 834 euros pour l'année 2017.

La répartition budgétaire étant la suivante :

Partenaire du projet	Montant en euros	%
Mairie de Bordeaux	6 250*	30
Municipalité de Casablanca	2 084	10
Co-financement du MEAE	6 250	30
Co-financement du Ministère de l'Intérieur marocain	6 250	30
Montant global du projet	20 834	100

En 2017, les dépenses réalisées par la mairie de Bordeaux ont été les suivantes :

Budget	Dépenses	Recettes
Billets d'avion pour 2 experts bordelais au mois de janvier Bordeaux-Casablanca A/R	827 euros	
Ateliers pédagogiques jeunesse au CIAP de Bordeaux	1.100 euros	
Contribution aux études de conception lumière de la SDL Casa Patrimoine	3.073 euros	
Temps de travail valorisé du personnel administratif et des experts de février à juillet 2017	1.250 euros	
Subvention du MEAE au titre de l'appel à projets franco-marocain 2017		6.250 euros
TOTAL	6.250 euros	6.250 euros

Le 10 juillet 2017, le comité de sélection du programme franco-marocain en soutien à la coopération décentralisée (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères en partenariat avec l'Agence française de développement et la Préfecture de Région) a donné son accord pour que le projet de coopération mené par Bordeaux et Casablanca reçoive un appui financier de 6.250 euros pour 2017. Il a été convenu que le Ministère de l'Intérieur marocain (DGCL) appuiera de façon équivalente la ville de Casablanca.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser M. le Maire à encaisser la recette de 6.250 euros (six mille deux cent cinquante euros) versée par le SGAR au titre de l'appel à projets franco-marocain tranche 2017 sur le compte 747.18 - NATANA 628 - Fonction BX 041 - CdR : Relations Internationales ;
- Autoriser M. le Maire à verser la somme de 9.323 euros (6.250 euros versée par le SGAR et 3.073 euros contribution directe de la mairie de Bordeaux) à la SDL Casablanca Patrimoine (neuf mille trois cent vingt-trois euros).

Cette dépense sera imputée sur le budget 2017 de la Ville de Bordeaux - Fonction BX 041 – Compte 6226 – NATANA 1752 – CdR : Relations Internationales.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Benoit MARTIN